



ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL DE COMPETENCES ET DE CERTIFICATIONS CONCEVOIR ET ANIMER UNE ACTION DE FORMATION DE FAÇON OCCASIONNELLE

La certification s'adresse aux professionnels, experts d'un sujet spécifique, concernés par la transmission de leurs compétences de façon occasionnelle à des collaborateurs ou des clients, en complément de leur activité principale. La certification leur apporte les compétences qui leur manquent pour concevoir et animer ce type d'action de formation.

La certification vise à permettre à ces professionnels experts d'un sujet spécifique de transposer leur savoir-faire dans des supports pédagogiques. Ces supports seront utilisés lors d'animation de formations occasionnelles auprès de leurs collaborateurs ou clients en vue de les rendre immédiatement opérationnels.

Prérequis :

- Capacité à s'exprimer à l'oral et à l'écrit
- Expérience professionnelle souhaitée de 3 ans minimum
- Avoir un projet de transmission de ses compétences professionnelles auprès de collaborateurs ou de clients, de façon occasionnelle

Modalités de vérification des prérequis : Questionnaire de positionnement complété par le candidat avec description de son parcours et de son projet, entretien pour valider la capacité à s'exprimer et le projet.

Candidat en situation de handicap : Tout candidat peut saisir le certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir, le cas échéant, l'assistance d'un tiers. Sur le conseil du référent handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés en fonction du besoin.

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION

<p>Concevoir et animer une action de formation de façon occasionnelle</p>		
<p>C1. Définir les objectifs de l'action en lien avec les compétences professionnelle visées, le niveau et les attentes des participants afin de concevoir un déroulé pédagogique permettant leur atteinte.</p>	<p>Réalisation d'un projet professionnel de conception d'une action de formation et mise en situation professionnelle d'animation d'une séquence du projet devant le jury d'évaluation.</p> <p>Projet d'une action de formation :</p>	<p>Cr1.1. Les objectifs pédagogiques sont rédigés de manière factuelle : verbe d'action + Objet + conditions d'exécution.</p> <p>Cr1.2. Les objectifs sont en lien avec les besoins de compétences visées. La correspondance est observable dans la rédaction du projet.</p>
<p>C2. Concevoir un déroulé pédagogique structuré et minuté en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - alternant les phases d'apprentissage : découverte, démonstrative et applicative, - variant les activités en fonction du profil des participants et du contexte professionnel, - détaillant les phases de démarrage et de clôture, - prenant en compte les besoins éventuels des personnes en situation de handicap, en vue d'adapter les situations d'apprentissage, afin de transposer les compétences à transmettre en situations d'apprentissage opérationnelles. 	<p>Le candidat élabore un projet professionnel (remis avant la session d'évaluation) portant sur la conception d'une action de formation dans son domaine d'expertise comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fixation des objectifs, - L'élaboration du déroulé pédagogique, intégrant la prise en compte du handicap, - L'élaboration des supports pédagogiques, - La conception du dispositif d'évaluation. <p><i>(en lien avec C1, C2, C3 et C6)</i></p> <p>Mise en situation professionnelle d'animation (25 minutes) :</p>	<p>Cr2.1. Le déroulé pédagogique est découpé en séquences qui comprennent des activités découvertes, démonstratives et applicatives. Le candidat propose des activités variées comme des groupes de travail entre participants, la mise en œuvre de projets réels, des activités pratiques ou digitales, des réactivations.</p> <p>Cr2.2. Le démarrage et la clôture de l'action sont détaillées et adaptées à la situation professionnelle.</p> <p>Cr2.3. Le candidat intègre des variantes possibles dans la prise en compte de certaines formes de handicaps</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficultés visuelles, auditives - Troubles dys - Handicaps moteurs...

	<p>Le candidat anime une séquence de son projet devant les membres du jury, durant laquelle il doit générer des interactions avec les jurés.</p>	
<p>C3. Transposer des savoir-faire dans des supports pédagogiques (projetés, support remis aux participants, affiches...) en face à face ou à distance, en intégrant des visuels percutants et en respectant les règles de lisibilité afin de soutenir les transmissions des compétences professionnelles ciblées et de faciliter la mémorisation.</p>	<p><i>(en lien avec C4)</i></p> <p>Questions/Réponses avec le jury (20 minutes) :</p> <p>A partir du projet professionnel remis et de la mise en situation professionnelle, le candidat sera interrogé par le jury d'évaluation sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ses choix pédagogiques, - son déroulé pédagogique, - sur la gestion des situations difficiles. 	<p>Cr3. Les supports pédagogiques élaborés par le candidat sont en cohérence avec les thématiques abordées et leur forme facilite l'apprentissage. Le candidat justifie ses choix en démontrant l'adaptation de ses supports au contexte, à la durée de l'action et au profil des participants.</p>
<p>C4. Animer des activités pédagogiques actives (mises en situation, exercices d'application, travaux en sous-groupe, jeux de rôle, applications digitales...) en respectant chaque étape du lancement à la conclusion et en s'assurant de la congruence de sa communication verbale, non-verbale et para-verbale afin de susciter la participation et l'adhésion des apprenants, et de faciliter l'appropriation immédiate des compétences.</p>	<p><i>(en lien avec C5)</i></p>	<p>Cr4.1. Les techniques d'animation actives sont utilisées à bon escient : le candidat justifie leur intérêt car cela permet de développer la créativité et la capacité à résoudre des problèmes en utilisant des techniques telles que les mises en situation, jeux de rôle, Mindmap, flash cartes, carrousel, textra, travaux en sous-groupe, brainstorming, métaplan, applications digitales...</p> <p>Cr4.2. Les activités proposées sont lancées en annonçant : leur objectif, leur durée, leurs règles, elles sont gérées dans le respect du timing et conclues en mettant en évidence les enseignements à tirer.</p> <p>Cr4.3. Le candidat s'exprime en maîtrisant les aspects verbaux, non verbaux et para-verbaux de sa communication orale de façon à être audible, clair et explicite.</p>

C5. Gérer les situations sensibles liées à l'acquisition de nouvelles compétences, en utilisant les techniques de traitement des objections, le questionnement et en s'appuyant si nécessaire sur le cadre fixé (règles de fonctionnement) afin de résoudre la situation en maintenant un climat positif et bienveillant favorable à la situation d'apprentissage.

C6. Évaluer les compétences acquises et la satisfaction des participants afin de vérifier l'atteinte des objectifs et d'identifier les points forts et les axes de progrès et ainsi s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Cr5. Le candidat expose à l'oral les conditions permettant de gérer efficacement les personnalités difficiles ou situations sensibles, tout en gardant la maîtrise dans la conduite de l'action.

Cr6.1. Le dispositif d'évaluation des acquis permet de vérifier l'atteinte de tous les objectifs.
Le candidat propose des modes d'évaluation en cours et en fin de l'action au plus près des situations professionnelles réelles (études de cas, mise en situation, ...) et une évaluation du transfert permettant de vérifier la mise en œuvre effective des compétences ciblées.

Cr6.2. Le dispositif d'évaluation de satisfaction proposé permet d'identifier les points d'amélioration et de mettre en place des mesures correctives.